



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Service Interministériel de la Communication
des services de l'État
☎ - 04 50 33 61 82

Anney, le 1^{er} juillet 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA HAUTE-SAVOIE EN VIGILANCE ORANGE CANICULE

De fortes chaleurs touchent le département de la Haute-Savoie depuis plusieurs jours et devraient s'installer dans la durée, au moins jusqu'à lundi 6 juillet.

Météo France a placé la Haute-Savoie en vigilance orange canicule à compter de ce mercredi 1^{er} juillet 2015 à 16 heures, en raison du dépassement prévu pendant au moins trois jours consécutifs des seuils suivants :

- température moyenne supérieure à 34° C le jour (en plaine)
- température moyenne supérieure à 19° C la nuit (en plaine)

1) Conseils de comportement afin de lutter contre les conséquences de la chaleur

Ces conseils simples doivent être adoptés par tous, mais surtout par les personnes fragiles les plus à risques (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes...) :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour (brumisateur, ventilateur)
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool
- Evitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...)
- Evitez les efforts physiques, surtout aux heures chaudes
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide
- Consultez régulièrement le site de Météo-France pour vous informer : <http://vigilance.meteofrance.com/>

Canicule info service : 0 800 06 66 66 (tous les jours de 9h à 19h)

Et en cas d'urgence, contactez le SAMU : 15

2) Mesures prises par les pouvoirs publics

Le préfet de la Haute-Savoie a réuni le comité départemental canicule ce mercredi 1^{er} juillet à 14h30 afin que les services publics se tiennent prêt à activer le niveau 3 (sur 4) du plan canicule (les niveaux du plan canicule : <http://www.sante.gouv.fr/les-niveaux-d-alerte-du-plan-national-canicule.html>).

Lors de ce comité, l'ensemble des services de l'État, des collectivités territoriales, des forces de l'ordre, des services médico-sociaux, de secours, et des associations de sécurité civile ont été pré-alertés et invités à sensibiliser leurs partenaires.

A ce stade, les indicateurs de la situation sanitaire dans le département sont rassurants. Le préfet de la Haute-Savoie a néanmoins décidé de déclencher les mesures suivantes du niveau 3 du plan canicule à compter de vendredi 3 juillet 6h, pour tenir compte d'un épisode qui survient à la veille d'un week-end, et s'annonce long malgré une intensité modérée :

- protection des personnes à risque en établissements par leur administration de tutelle (Agence Régionale de Santé pour les établissements sanitaires, Conseil départemental pour les établissements médico-sociaux et les structures de la petite enfance, services de l'Education nationale pour les écoles...) : hydratation, rafraîchissement, adaptation des activités... ;
- veille des personnes isolées recensées par les mairies dans le cadre du plan canicule. **Les personnes fragiles isolées, leur famille ou leurs voisins sont invités à se déclarer auprès de leur mairie si ce n'est pas déjà fait ;**
- communication renforcée auprès de la population en général, et des pratiquants d'activités physiques et sportives en particulier.

Contact :

Service interministériel de communication des services de l'État

04.50.33.61.82 ou 06.78.05.98.53

pref-communication@haute-savoie.gouv.fr



@Prefet74